

*Nous vous souhaitons une bonne rentrée !*

# En route pour la rentrée 2025 - 2026

## **Horaires d'ouverture de la Mairie**

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

Permanence téléphonique : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

Mail : [accueil.mairie@ville-poisat.fr](mailto:accueil.mairie@ville-poisat.fr)

Site : [ville-poisat.fr](http://ville-poisat.fr)

Tél : 04 76 25 49 75

## **Accueil du Service Enfance-Jeunesse et Vie Associative (SEJVA)**

Du lundi au vendredi de 14h30 à 18h.  
(sauf le mercredi)

Au Centre Socio Culturel et Sportif (CSCS)

Mail : [periscolaire@ville-poisat.fr](mailto:periscolaire@ville-poisat.fr)

Tél : 04 76 25 89 19

## **Comité consultatif éducation**

Ce comité municipal regroupe les acteurs locaux de l'éducation : le service Enfance Jeunesse et Vie Associative, les écoles, le relais petite enfance, le multi-accueil Bout'chou, l'ACL, des associations locales, des parents d'élèves et les élèves référentes.

Il est ouvert à tous les parents désireux d'échanger sur les projets éducatifs en cours ou à construire ensemble.

Prochaine réunion : **mardi 23 septembre 2025 à 18h30**

Pour recevoir les invitations et les comptes-rendus : [coordination.cscs@ville-poisat.fr](mailto:coordination.cscs@ville-poisat.fr)

## **Le Projet Éducatif Local (PEL) & le Projet Éducatif De Territoire (PEDT)**

Ces deux projets visent à garantir une continuité éducative entre les différents temps de vie de l'enfant (scolaire, périscolaire, extrascolaire...).

**Le PEL** couvre des thématiques variées : petite enfance, jeunesse, lien entre générations.

Il a été renouvelé en juin 2023.

**Le PEDT** s'adresse spécifiquement aux enfants de maternelle et d'élémentaire.

Il vise à coordonner les différents temps de l'enfant (temps scolaire et périscolaire) et est élaboré en concertation avec les écoles, parents délégués et partenaires.

Les documents sont disponibles sur : [ville-poisat.fr](http://ville-poisat.fr)

## **ÉLUES RÉFÉRENTES**

Adjointe : Isabelle Pigeon

Conseillères municipales : Nathalie Lombardo  
et Carol Gaud

Pour aller plus loin : [ville-poisat.fr](http://ville-poisat.fr)

Vous pouvez consulter le projet pédagogique du service enfance jeunesse, le PEL et le PEDT, livret jeunesse, informations associatives, etc.

# Les écoles de Poisat

## ECOLE MATERNELLE GERARD PHILIPPE

3 place Gérard Philippe  
Tél. : 04 76 24 22 25 / 06 11 17 76 73  
mail : ce.0382255v@ac-grenoble.fr

La rentrée scolaire aura lieu à partir du **lundi 1er septembre 2025.**

à 8h35 pour les moyennes et grandes sections.  
Rentrée échelonnée pour les petites sections.  
L'école compte 3 classes.

## ECOLE ÉLÉMENTAIRE JEAN MERMOZ

18 rue Claude Debussy  
Tél. : 04 76 24 43 20  
mail : ce.0380859c@ac-grenoble.fr

La rentrée scolaire aura lieu à partir du **lundi 1er septembre 2025.**

L'école compte 6 classes.



# La jeunesse

## COLLEGE FERNAND LEGER

Rue Georges Braque à St Martin d'Hères  
Tél. : 04 76 25 02 08  
Mail : ce.0381812n@ac-grenoble.fr

la rentrée des élèves s'effectuera à partir du **lundi 1 septembre 2025**

[www.ac-grenoble.fr/collège/smh.fernandleger](http://www.ac-grenoble.fr/collège/smh.fernandleger)

## LYCEE PABLO NERUDA

41 rue Henri Wallon à St Martin d'Hères  
Tél. : 04 76 25 07 22  
Mail : ce.0382203n@ac-grenoble.fr

la rentrée des élèves s'effectuera à partir du **lundi 1 septembre 2025**

<http://www.ac-grenoble.fr/lycee/pabloneruda.smh/>



## Le Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes

Depuis fin 2015, ce conseil permet aux jeunes Poisatiers de s'impliquer dans la vie de la commune.

Élus pour deux ans, les enfants mènent des projets qui leur tiennent à cœur : solidarité, environnement, citoyenneté...

Prochaines élections : décembre 2025 pour les élèves de CM1, CM2, 6e et 5e. Les candidatures seront à déposer début novembre.

## LES ACTIONS JEUNESSE (11-17 ans)

• Les soirées jeunes à Poisat : à partir du CM2, 1 vendredi par période, au C.S.C.S ou en sortie.

• Des dispositifs de financement au BAFA / BAFD et aux projets de départs pour les plus de 16 ans

• Des projets en partenariat :

Dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG) avec Eybens et Bresson, un partenariat permet aux jeunes poisatiers d'accéder plus facilement aux activités coconstruites avec Eybens.

### Objectifs :

- Favoriser la diversité des activités
- Bénéficier des tarifs eybinois grâce au financement de la commune

### Exemples d'activités proposées :

- Accès à l'accueil de loisirs jeunes du CLC
- Soirées partagées entre jeunes de Bresson-Eybens-Poisat (piscine, Summer Party...)
- Parcours culturel « Culturez-vous »



# Les accueils de loisirs périscolaires

Les services périscolaires (cantine, temps-relais, ateliers) ouvrent dès le jour de la rentrée : **lundi 1er septembre 2025.**

## Inscriptions et annulations :

Par mail : [periscolaire@ville-poisat.fr](mailto:periscolaire@ville-poisat.fr)

Par téléphone : **04 76 25 89 19**

Délais à respecter :

- Pour la restauration scolaire : **la veille (jour ouvré) avant 8h30**
- Pour les temps-relais et les ateliers : **au moins 48h à l'avance (jours ouvrés)**

NOUVEAU



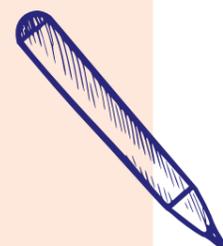
## CONSIGNES POUR LES INSCRIPTIONS à la restauration & aux accueils périscolaires

Les inscriptions sur le portail famille se font en deux étapes pour toute nouvelle activité (restauration scolaire, temps relais, ateliers du soir.

- 1) Demander l'ouverture des inscriptions pour l'activité choisie
- 2) Attendre la validation des services (le point d'interrogation se transformera en V de validation)
- 3) Vous pourrez alors choisir les dates qui apparaîtront sous l'onglet « réservation pointage ».

MEMO ne pas le compléter car il ne vaut pas inscription.

Tous les détails pratiques (inscription, annulation, facturation...) sont disponibles dans le règlement périscolaire sur le site : [www.ville-poisat.fr](http://www.ville-poisat.fr)



## PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ (PAI)

Si votre enfant présente une allergie avérée par un allergologue ou une pathologie nécessitant un aménagement, un PAI doit être mis en place. Une rencontre est alors obligatoire entre les parents, le médecin scolaire et les représentants de la commune. Nous vous invitons à prendre contact avec le directeur d'école et le service enfance jeunesse AVANT LA RENTRÉE, afin d'organiser une réunion avec le médecin scolaire. Sans PAI, nous serons dans l'impossibilité d'accueillir votre enfant à la restauration scolaire. Dans le cas d'un renouvellement du PAI existant à l'identique, nous vous remercions de nous transmettre avant la rentrée une ordonnance de moins de 3 mois de votre médecin (allergologue pour les allergies) ainsi qu'un document médical attestant de la stabilisation de la pathologie. Le PAI sera reconduit par les différentes parties pour l'année suivante.

## MODES DE PAIEMENT

### Périscolaire

Le paiement de la restauration scolaire et des temps d'accueils de loisirs se font après réception de l'avis des sommes à payer mensuel transmis par le centre des finances publiques. Des modes de paiement, simples, efficaces et sécurisés sont disponibles. La notice : Modes de règlement de vos factures du périscolaire est disponible en ligne sur l'espace famille ainsi que sur le site de la commune de Poisat.



## LES TEMPS RELAIS

Les temps-relais ont été mis en place avec la réforme des rythmes scolaires et la semaine scolaire organisée sur 4,5 journées. Assurés gratuitement par la commune, ils nécessitent une inscription au service enfance jeunesse.

**NOUVEAU**

• **Temps-relais du matin :**  
Pendant l'année scolaire 2025-2026, une expérimentation d'un accueil à partir de 8h en maternelle et en élémentaire se met en place **TOUS LES MARDIS**.

**En maternelle :** accueil des familles de 8h à 8h10 par l'entrée du temps-relais, école Gérard Philipe

**En élémentaire :** accueil des familles de 8h à 8h05 au portail de l'école Jean Mermoz.

Comme il s'agit d'une expérimentation, les autres jours sont inchangés et gardent l'organisation habituelle.

### • Temps-relais du midi

L'inscription au temps-relais du midi est nécessaire **UNIQUEMENT** lorsque votre enfant n'est pas inscrit à la restauration scolaire

**NOUVEAU**

### • Temps-relais du soir :

Afin de structurer ce temps, de laisser aux enfants le temps de goûter, de jouer, bricoler, se poser, ranger...

**L'accueil des familles se fera de 16h15 à 16h30 en maternelle et en élémentaire.**

## LES ATELIERS PERISCOLAIRES DU SOIR

Les ateliers du soir permettent aux enfants de découvrir des activités variées : sport, arts, culture, jeux, sciences, etc. Deux temps se succèdent :

### Ateliers découverte (16h30-17h30)

Animés par les équipes ou des partenaires associatifs les enfants peuvent choisir entre un atelier ou une activité libre. Le lundi, les élémentaires sont au gymnase d'Eybens : accueil possible à 17h30 à Fernand Faivre ou à partir de 18h au CSCS

### Ateliers libres (17h30-18h30)

Temps calme avec accueil échelonné (dessin, lecture, jeux de société...).  
Aide aux leçons : chaque mardi, proposée par une animatrice pour les enfants volontaires.

## LES PASSERELLES VERS LES ASSOCIATIONS

Ce dispositif facilite l'accès des enfants à leurs activités associatives en fin de journée ou le mercredi après-midi. Accompagnement gratuit, assuré par un animateur du SEJVA ou le référent de l'association

Démarrage : lundi 15 septembre 2025 sur inscription.  
Infos et inscriptions disponibles au Forum des Associations, samedi 6 septembre 2025

## LA RESTAURATION SCOLAIRE

La restauration scolaire aura lieu dans le nouveau restaurant scolaire Léa Blain  
La pause méridienne est un moment éducatif à part entière, autour de :

- L'apprentissage de l'alimentation équilibrée,
- Le plaisir de partager un repas,
- Le respect de l'environnement (réduction du gaspillage alimentaire).

# Les accueils de loisirs extrascolaires



## L'ACL

L'accueil de loisirs fonctionne les mercredis et vacances. Il est organisé par l'Association des Centres de Loisirs pour les enfants de 3 à 14 ans (2,5 ans si scolarisé à Poizat) et se fait au CSCS. Subventionné par la commune pour les Poisatiers avec un tarif échelonné en fonction du QF. Il est également possible de s'inscrire pour d'autres activités de l'ACL (ski / séjours).

Permanences pour renseignements et inscriptions les lundis et mardis de 16h à 18h, Renseignements sur le site de l'ACL : [acl-grenoble.org](http://acl-grenoble.org)

## LE CENTRE DE POISAT

Objectifs pédagogiques :

- Apprendre à vivre et à jouer ensemble
- Découvrir, partager et protéger son environnement
- Respecter le rythme physiologique de l'enfant ainsi que sa personnalité
- Être acteur de ses temps de loisirs
- Grandir en passant par l'imaginaire et le créatif

## MERCREDIS

Le temps de restauration reste organisé par la commune. Départ échelonné de 13h à 14h  
L'accueil de loisirs de l'après midi est organisé par l'ACL. Accueil échelonné de 13h à 14h au CSCS  
Départ échelonné de 17h à 18h. Inscriptions jusqu'au lundi 9h pour le mercredi qui suit

## VACANCES

Accueils échelonnés au centre de Poizat : 8h-9h, 11h45-12h, 13h-14h, 17h-18h. Mardis et jeudis journées continues réservées aux sorties et intervenants. Repas, pique-niques sont fournis par Guillaud traiteur et les gouters par l'ACL. Inscription jusqu'au mercredi midi pour la semaine suivante.

## CONTACTS

**Pour le centre de Poizat, renseignements & inscriptions au CSCS :** 2 avenue Pierre Mendès France à Poizat  
Du lundi au vendredi de 14h30 à 18h  
04 76 25 89 19 - [secretariat.poisat@acl-grenoble.org](mailto:secretariat.poisat@acl-grenoble.org)  
Responsable sur place : Antoine Bernard  
06 22 76 85 94 - [acl.cscs@ville-poisat.fr](mailto:acl.cscs@ville-poisat.fr)

**Pour les autres sites de l'ACL, renseignements auprès de l'ACL :** 11 avenue Jean-Perrot à Grenoble  
04 76 87 76 41 - [secretariat@acl-grenoble.org](mailto:secretariat@acl-grenoble.org)

## La participation des familles

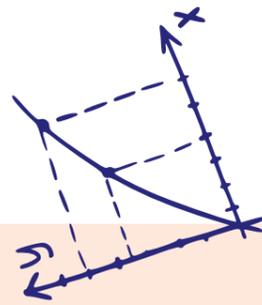
Si vous avez des remarques, questions sur ces différents temps, contactez-nous via [coordination.cscs@ville-poisat.fr](mailto:coordination.cscs@ville-poisat.fr) ou au 04 76 25 89 19

Le Comité Consultatif Éducation est l'instance grâce à laquelle nous pouvons échanger sur ces différents sujets.

Vous êtes les bienvenus pour partager un repas avec les enfants et l'équipe (1 parent par période)  
Inscription via [restauration@ville-poisat.fr](mailto:restauration@ville-poisat.fr)

Un retour sera demandé sur vos observations concernant l'organisation, la pédagogie, les aspects diététiques & gustatifs.

# Les partenaires des temps scolaires et périscolaires



## Nos partenaires éducatifs

Les temps scolaires et périscolaires sont construits en lien avec de nombreux partenaires éducatifs et associatifs de la commune.

Vous pouvez rencontrer certains de ces partenaires et échanger avec eux :



**AU FORUM DES ASSOCIATIONS**  
LE 6 SEPTEMBRE 2025 de 9h à 12h Salle Léo Lagrange



## ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES (APE)

L'APE soutient les projets scolaires des écoliers poisatiers (achat de matériel, sorties scolaires, intervenants, classes découvertes) principalement grâce aux fonds récoltés lors des ventes de chocolats, plantes, vide grenier, kermesse etc... L'APE organise des manifestations festives et conviviales tout au long de l'année (apéro de rentrée, matinées jeux, galette des rois). L'APE participe activement aux différents temps festifs organisés par les écoles et la commune (fête de Noël, spectacle, POISAT en fête) et organise quelques soirées conviviales : karaoké, soirées dansantes, blindtest très appréciées de tous.

Nous avons besoin de vous, de vos talents, de votre participation sur les temps forts.

À vos agendas, voici les premières actions de l'année scolaire 2024/2025 :

- Apéritif de rentrée dimanche 31 août de 18h à 19h devant l'école élémentaire Jean Mermoz pour partager un moment convivial et découvrir la composition des classes.
- Pour les nouveaux arrivants, l'APE propose un «parent accueillant» (un contact privilégié pour poser toutes vos questions !), n'hésitez pas à nous contacter par email pour plus d'informations
- La réunion de rentrée de l'association aura lieu le mercredi 10 septembre à 20h en salle Edith Piaf.

<https://apepoisat.blogspot.com> - [ape.poisat@free.fr](mailto:ape.poisat@free.fr)

## AMICALE LAÏQUE DE POISAT

Le « coup de pouce » élémentaire a lieu les lundis de 16h30 à 17h30.

Informations :

- lors du forum des associations
- par mail [aldp38@gmail.com](mailto:aldp38@gmail.com)

Site : <http://perso.numericable.fr/mairiepoi/>

## MPT, ASSOCIATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES

Renseignements sur [blog.mpt-poisat.fr](http://blog.mpt-poisat.fr)

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE GEORGES BRASSENS

Les bénévoles et la bibliothécaire municipale accueillent régulièrement des groupes scolaires avec leurs enseignants. Les enfants écoutent des histoires, participent à une animation et peuvent emprunter des livres.

Renseignements à la bibliothèque,

au 04 76 25 83 71, l'après-midi

ou par mail : [bibliotheque@ville-poisat.fr](mailto:bibliotheque@ville-poisat.fr).



## CALENDRIER DES VACANCES 2025 - 2026



### ZONE A

Rentrée scolaire ..... lundi 1er septembre 2025

Vacances d'automne ..... du 18 octobre au 2 novembre 2025

Vacances de fin d'année ..... du 20 décembre au 2025 au 4 janvier 2026

Vacances d'hiver ..... du 7 au 22 février 2026

Vacances de printemps ..... du 4 au 19 avril 2026

Vacances d'été ..... fin des cours vendredi 3 juillet 2026 après la classe



# HORAIRES DES RYTHMES DE LA JOURNÉE 2025 - 2026



**GRATUIT**

## Maternelle

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8h15 - 8h45	Temps relais matin à l'école	Temps relais matin à l'école de 8h à 8h45 ouverture jusqu'à 8h10	Temps relais matin à l'école	Temps relais matin à l'école	Temps relais matin à l'école
8h45 - 11h45	Temps scolaire matin à l'école	Temps scolaire matin à l'école	Temps scolaire matin à l'école	Temps scolaire matin à l'école	Temps scolaire matin à l'école
11h45 - 13h45	Restauration CSCS ↓ Temps relais midi Ecole ↓ 13h15	Restauration CSCS ↓ Temps relais midi Ecole ↓ 13h15	Restauration CSCS	Restauration CSCS ↓ Temps relais midi Ecole ↓ 13h15	Restauration CSCS ↓ Temps relais midi Ecole ↓ 13h15
13h45 - 16h	Temps scolaire après midi à l'école	Temps scolaire après midi à l'école	Départ échelonné 13h > 14h Accueil échelonné 13h > 14h	Temps scolaire après midi à l'école	Temps scolaire après midi à l'école
à partir de 16h	Ateliers découverte CSCS ou à proximité selon les projets menés 16h > 17h30 ↓ Temps relais soir Ecole ↓ Ateliers libres - CSCS Départs échelonnés 17h30 > 18h30	Ateliers découverte CSCS ou à proximité selon les projets menés 16h > 17h30 ↓ Temps relais soir Ecole ↓ Ateliers libres - CSCS Départs échelonnés 17h30 > 18h30	Accueil de loisirs organisé par l'ACL au CSCS 13h > 18h ↓ Départ échelonné CSCS 17h > 18h	Ateliers découverte CSCS ou à proximité selon les projets menés 16h > 17h30 ↓ Temps relais soir Ecole ↓ Ateliers libres - CSCS Départs échelonnés 17h30 > 18h30	Ateliers découverte CSCS ou à proximité selon les projets menés 16h > 17h30 ↓ Temps relais soir Ecole ↓ Ateliers libres - CSCS Départs échelonnés 17h30 > 18h30

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8h - 8h45		Temps relais matin à l'école de 8h à 8h30 ouverture jusqu'à 8h05			
8h30 - 12h	Temps scolaire à l'école	Temps scolaire à l'école	Temps scolaire à l'école	Temps scolaire à l'école	Temps scolaire à l'école
12h - 14h	Restauration CSCS ↓ Temps relais midi Ecole ↓ 13h30	Restauration CSCS ↓ Temps relais midi Ecole ↓ 13h30	Restauration CSCS ↓ Départ échelonné 13h > 14h ↓ Accueil échelonné 13h > 14h	Restauration CSCS ↓ Temps relais midi Ecole ↓ 13h30	Restauration CSCS ↓ Temps relais midi Ecole ↓ 13h30
à partir de 14h	Temps scolaire après midi à l'école 14h > 15h45 ↓ Temps relais soir Ecole - 15h45 > 16h30	Temps scolaire après midi à l'école 14h > 15h30 ↓ Temps relais soir Ecole - 15h30 > 16h30	Accueil de loisirs organisé par l'ACL au CSCS 13h > 18h	Temps scolaire après midi à l'école 14h > 15h45 ↓ Temps relais soir Ecole - 15h45 > 16h30	Temps scolaire après midi à l'école 14h > 15h30 ↓ Temps relais soir Ecole - 15h30 > 16h30
à partir de 16h30	Ateliers découverte Gymnase 16h30 > 17h30 ↓ trajet	Ateliers découverte CSCS ou à proximité selon les projets menés 16h30 > 17h30	↓ Départ échelonné CSCS 17h > 18h	Ateliers découverte CSCS ou à proximité selon les projets menés 16h30 > 17h30	Ateliers découverte CSCS ou à proximité selon les projets menés 16h30 > 17h30
à partir de 17h30	Ateliers libres - CSCS Départs échelonnés 18h > 18h30	Ateliers libres - CSCS Départs échelonnés 17h30 > 18h30		Ateliers libres - CSCS Départs échelonnés 17h30 > 18h30	Ateliers libres - CSCS Départs échelonnés 17h30 > 18h30

## Élémentaire